



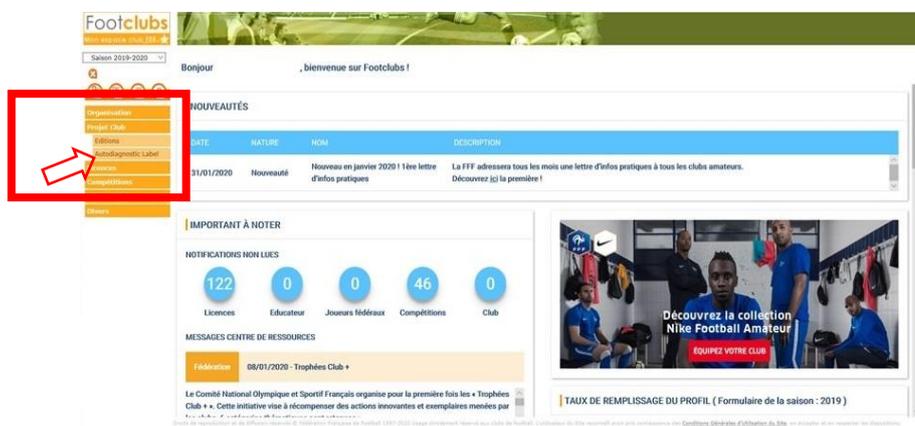
## FICHE CLUB

### - CANDIDATURE LABEL DES ECOLES FEMININES DE FOOTBALL -

L'ouverture d'une candidature au label « Ecole Féminine de Football » se fait à partir de votre Footclubs et seul les utilisateurs avec le profil « projet club » peuvent avoir un accès.



L'accès à la candidature au label « Ecole Féminine de Football » se fait via le menu déroulant à la pastille « projet club » qui donne accès à l'autodiagnostic label.



Nous vous invitons à cliquer sur l'autodiagnostic label qui va automatiquement vous rediriger vers l'outil.



Pour accéder au dossier de candidature, vous devez cliquer la pastille « Label Ecoles Féminines de Football »

SUIVI DES CLUBS Saison 2019-2020 Trans RP 2K

Votre club est intéressé par une demande d'accompagnement et de structuration du projet club dans le cadre de l'obtention d'un Label FFF.

En entrant dans cette démarche, votre ligue et ses districts (élus et techniciens) s'engagent à vous rencontrer et vous guider pour développer votre projet clubs.

Pour cela, nous vous demandons de compléter votre « autodiagnostic » puis de le faire valider par votre Président et votre comité directeur afin que la démarche d'accompagnement des instances soit effective.

En fonction des caractéristiques de votre club, rendez-vous sur le ou les Label FFF visés en cliquant sur les logos ci-dessous :

**LABELS**

- Label Jeunes
- Label Ecoles Féminines de Football
- Label Futsal

Vous allez accéder au tableau de bord. Cliquer sur le bouton «débuter l'autodiagnostic ». Vous pouvez, alors, commencer à renseigner les différents critères.

**HISTORIQUE LABEL** FICHE CLUB

Critères	Saison N-2	Saison N-1	Saison
Associatif	-	-	Non éligible
Sportif	-	-	Non éligible
Educatif	-	-	Non éligible
Encadrement et Formation	-	-	Non éligible

Débuter l'autodiagnostic

Avant de commencer l'autodiagnostic, vous devez renseigner le référent du projet Club et le référent technique Jeunes en indiquant leur numéro de licence. Le profil de ces deux référents sera automatiquement détecté. Puis continuer pour accéder aux 4 dimensions du projet club.

**AUTODIAGNOSTIC**

Quel est le référent du projet Club / Labels (Membre du comité directeur)?

Numéro licence

Référent technique Jeunes (Labels)?

Numéro licence

CONTINUER

SUIVI DES CLUBS LABEL ECOLES FÉMININES DE FOOTBALL - 2019/2020 Trans RP 2K

- Associatif Non éligible
- Sportif Non éligible
- Éducatif Non éligible
- Encadrement & formation Non éligible

Commentaires Ligue / District

EDITER LE PLAN DE FORMATION EDITER L'ORGANIGRAMME

# LE PROJET ASSOCIATIF



**1** Définition du point Associatif

• Le projet associatif vise à structurer le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble.

Bases sécuritaires	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus
PA201 - Le club dispose-t-il d'un panneau d'affichage visible sur chacune des installations sportives qu'il utilise ?	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Or			
PA202 - Le club utilise-t-il des buts fixés au sol ?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Non éligible			

Effectif minimum de jeunes pratiquantes	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus
PA301 - Effectif minimum de jeunes pratiquantes licenciées	inférieur à 8 licenciées	Non éligible			
PA302 - Nombre TOTAL de licenciés U6-U9F	1	Pour info			
PA303 - Nombre TOTAL de licenciés U10-U11F	3	Pour info			
PA304 - Nombre TOTAL de licenciés U12-U13F	3	Pour info			
PA305 - Nombre TOTAL de licenciés U14-U19F	16	Pour info			

Actions de promotion et de recrutement	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus
PA401 - Actions à l'école élémentaire ou en lien avec le secondaire	0 action	Bronze			
PA402 - Journées portes ouvertes	1 action avec les outils de communication FFF	Bronze			

**2** Pour renseigner les critères, cocher les réponses en fonction de la situation de votre club ou choisir dans le menu déroulant les actions mises en place

**3** Renseignements générés automatiquement par « Footclub »

**5** Des bulles infos

Pour info		
Pour info	Données générées automatiquement en fonction des données du club	
Pour info	A minima 8 licenciées U6F à U13F : Bronze	
Pour info	A minima 12 licenciées U6F à U11F + 12 licenciées U12F à U19F : Argent	
Pour info	A minima 20 licenciées U6F à U11F + 25 licenciées U12F à U19F : Or	

**7** Le niveau de labellisation en fonction de vos réponses

**6** Dans la colonne « + » vous pouvez renseigner les types d'actions mises en place ou en projet (6a), le référent de l'action en indiquant son numéro de licence ainsi que la saison de mise en œuvre (6b). Pour illustrer l'action réalisée, cliquer sur la flèche (6c) pour importer votre fiche descriptive, puis valider. Vous pouvez continuer.

**6 c**

PIÈCE JOINTE - PA402

PLAN D'ACTIONS

N°	Action	Saison	Réfèrent

PIÈCE JOINTE

Faites glisser le fichier et déposer le ici.  
Ou cliquez ici pour ouvrir un navigateur de fichiers.  
(Fichiers acceptés : png, jpeg, pdf - Taille maximale : 5Mb)

**6 a**

PIÈCE JOINTE - PA402

Libellé action

organiser des portes ouvertes

animer des séances dans les C.L.V.

**organiser des portes ouvertes**

Participer à la Semaine du football féminin

Autre action

Saison

2019/2020

VALIDER ANNULLER

**6 b**

PIÈCE JOINTE - PA402

Libellé action

organiser des portes ouvertes

Réfèrent (n° de licence uniquement):

1

Saison

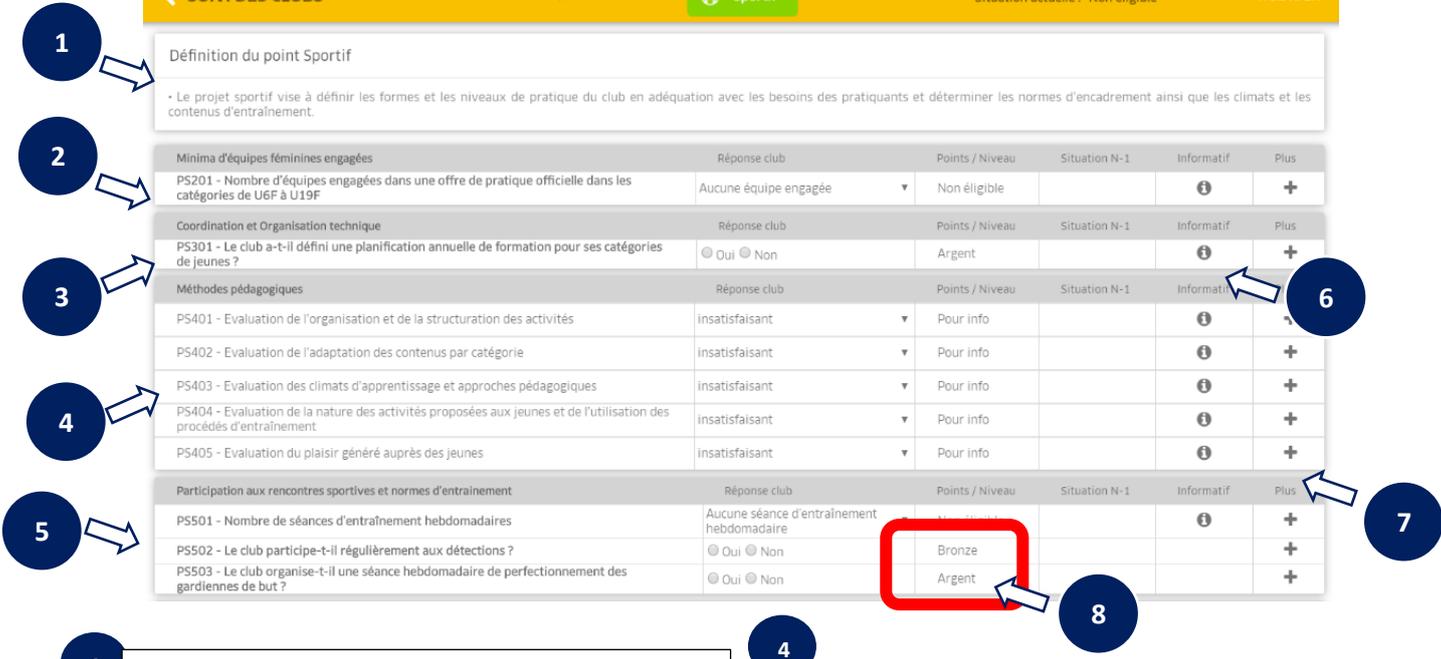
2019/2020

VALIDER ANNULLER

# LE PROJET SPORTIF



← SUIVI DES CLUBS LABEL ECOLES FÉMININES DE FOOTBALL - 2019/2020		Sportif	Situation actuelle : Non éligible		Trois RF2K
<b>Définition du point Sportif</b>					
• Le projet sportif vise à définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des pratiquants et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les climats et les contenus d'entraînement.					
<b>Minima d'équipes féminines engagées</b>		Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif Plus
PS201 - Nombre d'équipes engagées dans une offre de pratique officielle dans les catégories de U6F à U19F		Aucune équipe engagée	Non éligible		+
<b>Coordination et Organisation technique</b>		Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif Plus
PS301 - Le club a-t-il défini une planification annuelle de formation pour ses catégories de jeunes ?		<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Argent		+
<b>Méthodes pédagogiques</b>		Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif Plus
PS401 - Evaluation de l'organisation et de la structuration des activités		insatisfaisant	Pour info		-
PS402 - Evaluation de l'adaptation des contenus par catégorie		insatisfaisant	Pour info		+
PS403 - Evaluation des climats d'apprentissage et approches pédagogiques		insatisfaisant	Pour info		+
PS404 - Evaluation de la nature des activités proposées aux jeunes et de l'utilisation des procédés d'entraînement		insatisfaisant	Pour info		+
PS405 - Evaluation du plaisir généré auprès des jeunes		insatisfaisant	Pour info		+
<b>Participation aux rencontres sportives et normes d'entraînement</b>		Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif Plus
PS501 - Nombre de séances d'entraînement hebdomadaires		Aucune séance d'entraînement hebdomadaire	Non éligible		+
PS502 - Le club participe-t-il régulièrement aux détections ?		<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Bronze		+
PS503 - Le club organise-t-il une séance hebdomadaire de perfectionnement des gardiennes de but ?		<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	Argent		+



2 Pour renseigner les critères, cocher les réponses en fonction de la situation de votre club ou choisir dans le menu déroulant les choix proposés

4 Vous pouvez auto évaluer les méthodes pédagogiques de vos séances d'entraînement à titre d'information. Le Conseiller technique pourra ainsi vous accompagner pour améliorer vos normes d'entraînement.

Des bulles infos 6

Le niveau de labellisation en fonction de vos réponses 8

7 Dans la colonne « + » vous pouvez renseigner les types d'actions mises en place ou en projet (7a), le référent de l'action en indiquant son numéro de licence ainsi que la saison de mise en œuvre (7b). Pour illustrer l'action réalisée, cliquer sur la flèche (7c) pour importer votre fiche descriptive, puis valider. Vous pouvez continuer.

7 a

7 b

7 c

# LE PROJET EDUCATIF



**1** Définition du point Educatif

• Le projet éducatif vise à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club.

**2** Affichage des supports fédéraux

Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus
PE201 - Le club est-il engagé dans le programme éducatif fédéral ?	Or		?	+
PE202 - Le club a-t-il affiché sur son installation principale la charte d'engagement (poster) dans le programme éducatif ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		?	+
PE203 - Le club a-t-il affiché sur son installation principale les lois du jeu du football d'animation (affiche FFF) ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Non éligible	?	+
PE204 - Le club a-t-il projeté au moins 1 action PEF et transmis les fiches actions correspondantes au centre de gestion ?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Non éligible	?	+

**3** Affichage des supports fédéraux

**4** Points forts / Points à améliorer

**5** Plus

**6** Points / Niveau

## SYNTHESE EDUCATIF

Incontournable Or Cumulable Cumulable projet par famille

**3** Pour renseigner les critères, cocher les réponses en fonction de la situation de votre club

**2** Renseignements générés automatiquement par « Footclub »

Des bulles infos

Pour info		
Pour info	Données générées automatiquement en fonction des données du club	
Pour info	A minima 8 licenciés U6F à U13F : Bronze	
Pour info	A minima 12 licenciés U6F à U11F + 12 licenciés U12F à U19F : Argent	
Pour info	A minima 20 licenciés U6F à U11F + 25 licenciés U12F à U19F : Or	

**6** Le niveau de labellisation en fonction de vos réponses

Dans la colonne « + » vous pouvez renseigner les types d'actions mises en place ou en projet (5a), le référent de l'action en indiquant son numéro de licence ainsi que la saison de mise en œuvre (5b). Pour illustrer l'action réalisée, cliquer sur la flèche (5c) pour importer votre fiche descriptive, puis valider. Vous pouvez continuer.

**5**

PIÈCE JOINTE - PS301

PLAN D' ACTIONS

N°	Action	Saison	Réfèrent

PIÈCE JOINTE

Faites glisser le fichier et déposer ici. Ou cliquez ici pour ouvrir un navigateur de fichiers. (Fichiers acceptés : .png, .jpg, .jpeg, .pdf - Taille maximale : 5Mb)

PIÈCE JOINTE - PA401

PLAN D' ACTIONS

N°	Action	Saison	Réfèrent

PIÈCE JOINTE

5\_Fiche-PEF-2018-RANGER LE MAT... / 1 / 1

PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL « FICHE ACTION »

Ligue : LIGUE AUVERGNE-ALPES DE FOOTBALL  
District : District de l'Isère de Football  
Club : AC EDATTONAT

U6 F U10 U14  
U9 F U13 U19

PIÈCE JOINTE - PE203

Libellé action

Libellé action

Réfèrent (n° de licence uniquement):

Saison: 2019/2020

**5 a**

**5 b**

VALIDER ANNULER

# LE PROJET ENCADREMENT ET FORMATION



**1** Définition du point Encadrement et Formation

Le projet d'encadrement et de formation vise à évaluer les besoins en termes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club.

Encadrement	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus
PF201 - Responsable technique Ecole Feminine	ABE [dropdown]	[dropdown]		[i]	+
PF202 - Référent PEF licencié identifié	ABE [dropdown]	Or		[i]	
PF203 - Référent féminin licencié identifié	GROND [dropdown]	Or		[i]	

Niveau de l'encadrement	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus
PF301 - Nombre de femmes dans l'encadrement des équipes féminines dont une par équipe engagée	Aucune femme licenciée	Non éligible		[i]	+
PF302 - Niveau d'encadrement des équipes féminines	A minima 3 CFF(1, 2, 3 ou équivalence) et 2 modules attestés	Or		[i]	+

**2** Famille Points forts

**3** Aucune formation effectuée  
A minima 1 module attesté CFF1 ou CCF2  
A minima 1 CFF(1, 2, 3 ou équivalence) et 2 modules attestés du CFF(1, 2 ou 3)  
A minima 3 CFF(1, 2, 3 ou équivalence) et 2 modules attestés du CFF(1, 2 ou 3)

**4** [i] +

**5** [i] +

**6** [dropdown]

*Vous devez avoir renseigné au préalable le titre des membres sur Footclubs – Responsable Technique Ecole Féminine ; Référent PEF et Référent féminin.*

*Ces renseignements seront générés automatiquement par Footclubs*

**2**

Footclubs  
Mon espace club FFF

Saison 2019-2020

Vous êtes sur un environnement de QUALIFICATION.

Organisation > Membres du club

Etapes 1 Fonction de la personne 2 3

Attention : les courriers officiels du District, de la Ligue et de la Fédération adressés au club sont envoyés au "Correspondant". Il est donc très important que l'adresse de la personne associée à ce titre soit correctement à jour.

Donner la fonction et sa date de début [En savoir +]

Il faut choisir un titre dans la liste, donner la date de début, saisir le numéro de la personne s'il est connu et cliquer sur "Suivant".

Fiche ORGANISATION n° 3 : Les membres du club

Titre

Date de prise d'effet

Diffusion

Numéro personne si connu

MEMBRE POLE BILLETAGERIE  
MEMBRE POLE BUQUETTE ET COLLATIONS  
MEMBRE POLE COMMUNICATION  
MEMBRE POLE EQUIPEMENT  
MEMBRE POLE FINANCIER  
MEMBRE POLE PARTENARIAT  
MEMBRE POLE SECURITE  
MEMBRE POLE SPORTIF ET ARBITRAGE  
MEMBRE POLE TRANSPORT  
REFERENT ACCUEIL CLUB  
REFERENT ARBITRE  
REFERENT FEMININ  
REFERENT PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL  
REFERENT PROJET CLUB / LABELS  
REFERENT SECURITE  
RESPONSABLE POLE COMMUNICATION  
RESPONSABLE POLE ADMINISTRATIF  
RESPONSABLE POLE ANIMATIONS-EVENEMENTS

Abandonner

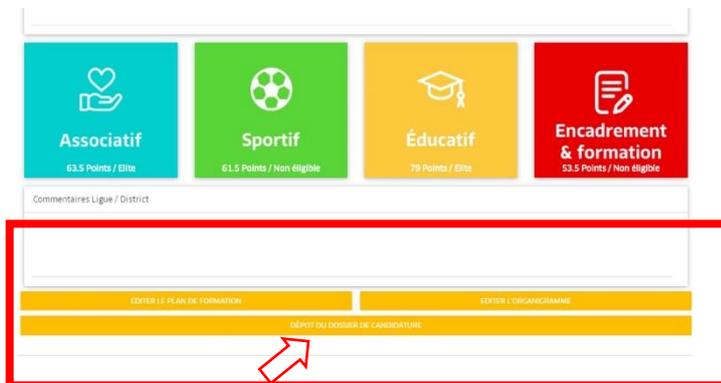
**3**

*Pour renseigner les critères, choisir dans le menu déroulant les choix proposés*

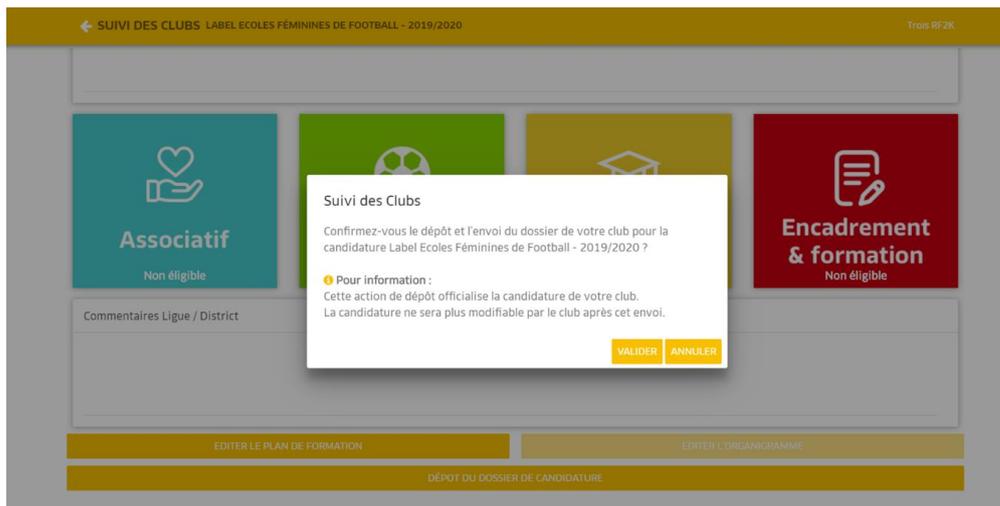
**6**

*Le niveau de labellisation en fonction de vos réponses*

Lorsque vous avez répondu à l'ensemble des questions sur les 4 volets de votre projet club, vous pouvez déposer votre candidature pour le label « Ecole Féminine de Football » en cliquant sur le bouton « dépôt du dossier de candidature ».



Pour confirmer votre dépôt de candidature, cliquer sur le bouton « valider ». Cette action de dépôt officialise la candidature de votre club qui ne sera plus modifiable après l'envoi.



Si vous rencontrez des difficultés, ne pas hésiter à prendre contact avec votre Conseiller Technique en charge du suivi de votre club.

